

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1¹

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

MAIRIE DE GRIGNON
François RIEU Maire
dgs@mairiegrignon.fr

1580 route départementale 925

73200 GRIGNON

04 79 32 47 29

B - Identification du titulaire du marché public

S.A.S. LEZTROY
PAE du Pays Rochois – 127 Rue de l'Industrie
74 800 LA ROCHE SUR FORON
Tél : 04 50 01 10 19
Mail : msamuel@leztroy.fr
SIRET : 508 372 372 00021

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Confection et livraison de repas en liaison froide pour le service de restauration scolaire de l'école de GRIGNON.

■ Date de la notification du marché public : **28/07/2023**

■ Durée d'exécution du marché public : **4 ans**

■ Montant initial du marché public : **montant maximum 215k€HT**

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

1- Révision des prix

Le présent avenant a pour objet de fixer les modalités de révision des tarifs suite à l'arrêt de l'indice présenté à l'article « Révision des prix » du CCAP.

Nouveau Prix = Ancien Prix X (Indice N/Indice N-1)

Indice N = moyenne des indices de Avril N-1 à Mars N

Indice N-1 = moyenne des indices de Avril N-2 à Mars N-1

Indice de référence : Indice des prix à la consommation - Base 2025 - Ensemble des ménages -France - Nomenclature Coicop : 11.1.2 – Cantines, cafétérias et réfectoires

IDENTIFIANT : 011817745, SELON LE LIEN SUIVANT :

[HTTPS://WWW.INSEE.FR/FR/STATISTIQUES/SERIE/011817745](https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/011817745)

2- Modalités de commandes

Le présent avenant a pour objet de fixer les modalités de commandes des repas afin de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Le prévisionnel du nombre de repas sera à réaliser le mercredi avant 9h pour la semaine suivante. Ces effectifs devront être le plus proche possible de la réalité ; le pouvoir adjudicateur aura jusqu'à 72h ouvrés avant le jour de consommation pour ajuster de quelques repas les effectifs.

Ce qui signifie :

A 9h le...	Effectifs bloqués du...
Lundi	Jeudi
Mardi	Vendredi
Mercredi	Lundi
Jeudi	Mardi
Vendredi	Mercredi

Attention, les réajustements ne doivent concerner qu'un nombre restreint d'effectifs par rapport au nombre total de repas renseignés. La règle est fixée à 10%.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

☒ Non

☐ Oui

Montant de l'avenant : L'avenant n' aucune incidence financière sur le montant du marché, il modifie uniquement le calcul de la révision des prix et les modalités de commandes.

E - Signature du titulaire du marché public

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 073-217301308-20260624-2026062405-DE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Jean Rémy ORIOL Président	La Roche sur Foron Le 10 juin 2026	 la nature a du goût PAE du Pays Rochois - 127 Rue de L'industrie 74800 LA ROCHE SUR FORON Tél : 04 50 07 16 12 - LE SAVOY : 04 50 03 74 74 SAS au Capital de 124 200 € TVA INTRA F796 508372372 RCS Annecy-SIREN 508 372 372 00021

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : GRIGNON , le 24 juin 2026

Signature

Le Maire,

François RIEU



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)